

## **REUNION GROUPE LOUTRE DU 8 DECEMBRE 2007**

### **Salle de la Baleine, Muséum d'Histoire Naturelle de Paris**

**Présents** : Stéphane Aulagnier (SFEPM), Thomas Biero (DIREN Basse-Normandie), Christian Boucansaud (Onema scl 26), Jacques Bouché (CORA), Yohan Brouillard (Naturalistes de Champagne Ardenne), Nicolas Dupieux (PNR Monts d'Ardèche), Pascal Fournier (GREGE/SFEPM), Patrick Haffner (SFEPM), Olivier Hesnard (CPIE des Collines Normandes), Hélène Jacques (SFEPM/UICN), Lionel Jacob (CORA Faune Sauvage), Benoit Marchadour (LPO Pays de Loire), Nathalie Lacour (MEDAD), Frédéric Leblanc (SFEPM), Laurent Mercier (GMB/SFEPM), François Moutou (SFEPM), Cathy Pelsy (Sologne Nature Environnement), Françoise Poitevin (Labo BEV-EPHE Montpellier), Sylvain Richier (ONCFS), Franck Simonnet (GMB), Luc Terraz (DIREN Franche-Comté), Thierry Tournebize (PNR Forêt d'Orient), Nicolas Varanguin (Société d'Histoire Naturelle d'Autun-Bourgogne).

**Excusés** : Franck Alary, Jérôme Beyaert, Régis Gomes, Charles Lemarchand, Raphaël Mathevet, Didier Montfort.

### **Introduction**

Entre 1998 et 2001, un plan de restauration de la Loutre a été rédigé à la demande du Ministère en charge de l'Environnement par C. Bouchardy (Groupe Loutre France-UICN, Catiche Productions), J. de Kermabon (Parc National des Cévennes), H. Jacques (Réseau Loutre FRAPNA Rhône-Alpes, Groupe Loutre-SFEPM), L. Lafontaine (Réseau SOS Loutres, Groupe Loutre France-UICN), R. Libois (Groupe Loutre - S.F.E.P.M, Unité de Zoogéographie / Univ. Liège, Belgique), T. Lodé (Erminea, Laboratoire de Biologie animale, Univ. Angers), C. Maizeret (G.R.E.G.E., Conseil Général des Landes), H. Maurin (Service du Patrimoine Naturel, Institut d'Ecologie et Gestion de la Biodiversité), P. Migot (CNERA Prédateurs et Animaux déprédateurs de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), F. Moutou (S.F.E.P.M.), R. Rosoux (S.F.E.P.M., M.H.N. La Rochelle, Groupe Loutre France-UICN), T. Tournebize (Pro Lutra, Groupe Loutre France, PNR de la Forêt d'Orient).

Ce plan, avalisé par le CNPN, n'a été réalisé qu'en très petite partie pour des raisons d'organisation et de disponibilité.

Actuellement, la Loutre recolonise une partie de ses territoires passés aussi bien à partir des populations connues, que parfois à partir de populations relictuelles, oubliées dans des régions où l'espèce était présumée disparue. Ces phénomènes imprévisibles et originaux ont un grand intérêt à être suivis et compris pour faciliter, dans la mesure du possible, le retour de la Loutre dans toutes les régions.

L'expérience acquise à son sujet peut servir pour de nombreuses espèces, en particulier au travers de la bonne compréhension de la notion de corridors de re-colonisation.

Une réunion préliminaire qui s'est tenue le Samedi 8 décembre 2007 au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris grâce au MNHN, au MEDAD et à la SFEPM, a permis de faire le point sur la situation de la Loutre en France comme notifié ci-après par les intervenants. Des pistes de recherche ont été formulées pour l'avenir.

## Languedoc Roussillon et PACA

Françoise Poitevin (Francoise.POITEVIN@cefe.cnrs.fr)

Raphael Mathevet (raphael.mathevet@cefe.cnrs.fr)

Anthony Olivier (olivier@tourduvalat.org)

Après une absence de plusieurs décennies, la Loutre est en train de recoloniser le réseau hydrographique méditerranéen.

En 1992, la Loutre a franchi la ligne de partage des eaux entre bassin atlantique et bassin méditerranéen, dans les Cévennes, sur le Luech. Depuis cette date, maintenant historique, la progression de la Loutre en région méditerranéenne est devenue bien visible. En 2003, elle apparaissait sur la Vis et l'Hérault.

En 2000, plusieurs fleuves du versant pyrénéen ont à leur tour été colonisés par deux populations différentes de loutres provenant du versant espagnol : une du cours moyen-supérieur du Sègre, l'autre du bassin de la Muga. Cette dernière population s'est développée à partir des 42 individus (origine espagnole ?) transloqués entre 1995 et 2002, dans le Parc des Aguamolls.

Actuellement, on peut considérer que les principaux cours d'eau de la région ont au moins été visités ces dernières années par la Loutre : Têt, Tech, Agly, Aude, Hérault, Gardons, Cèze. La fréquence des indices de présence est encore faible dans les parties aval de ces fleuves puisqu'en phase de colonisation, les loutres prospectent des linéaires importants de cours d'eau.

L'objectif en 2008-2009 est de compléter le réseau de suivi mis en place ces dernières années afin de suivre la recolonisation des cours d'eau méditerranéen. La zone d'étude devrait couvrir l'ensemble des départements méditerranéens : Pyrénées Orientales, Aude, Hérault, Gard où la Loutre est déjà présente ; et Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence et Var où elle est attendue.

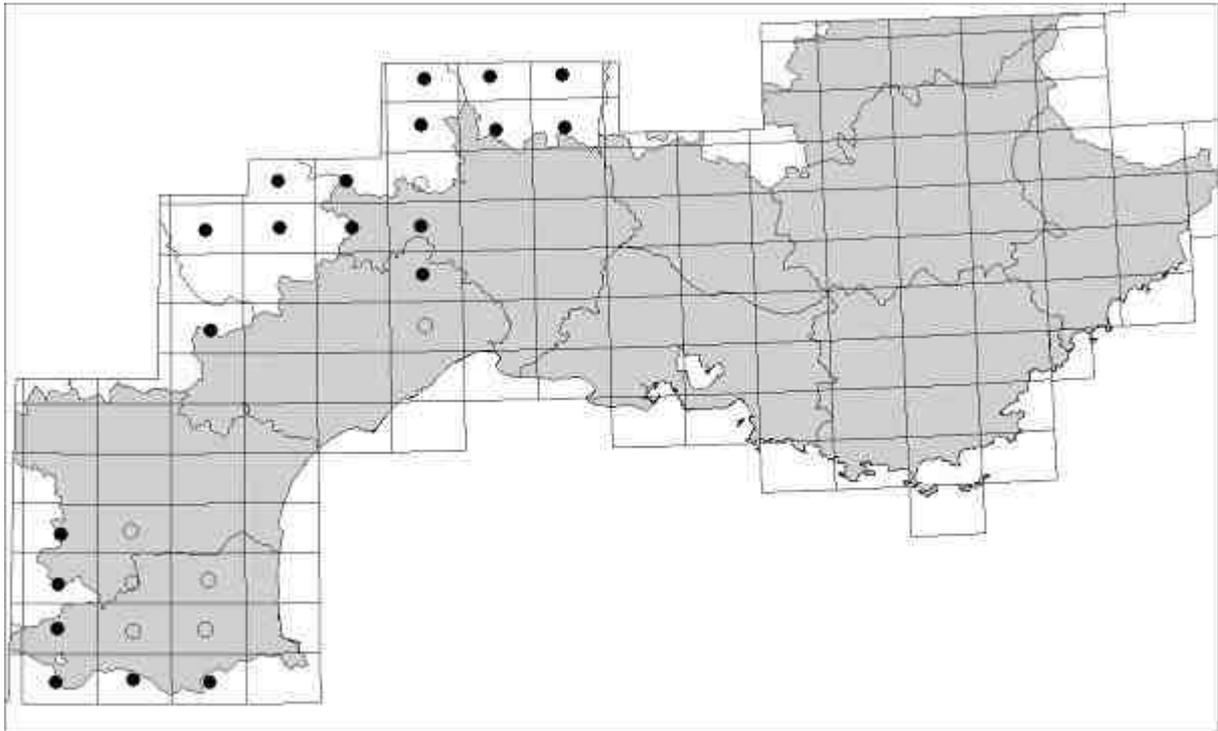
L'application du protocole standard européen (4 sites par 10 km<sup>2</sup>, prospectés trois fois par an seront choisis en fonction de leurs accessibilités et en privilégiant les ponts) devrait permettre une actualisation précise du statut de la Loutre en région méditerranéenne. Ces données fourniront un référentiel pour évaluer la pertinence des sites Natura 2000 vis-à-vis de la Loutre et suivre l'évolution de la population.

Cette actualisation pourrait être réalisée en 2008-2009 en s'appuyant sur le réseau des naturalistes (participant à l'Atlas des Mammifères du Sud de la France) et sur les inventaires pour les DOCOB\_Natura 2000.

Un financement permettrait de prendre en charge une partie des déplacements et d'animer le réseau Loutre méditerranée.

*Néanmoins l'idéal serait l'emploi d'un chargé de mission pendant quelques mois pour réaliser un réseau cohérent de sites de suivi et une partie des prospections.*

*L'animation du réseau pourrait être assurée par F. Poitevin (laboratoire Biogéographie et Ecologie des Vertébrés-EPHE), des correspondants par secteurs géographiques prenant en charge l'animation/organisation des prospections annuelles (secteur Cèze, Gardon aval, Camargue R. Mathevet et A. Olivier ...).*



Zone d'étude proposée pour la cession 2008-2009 ?, départements en gris et cartes IGN (1/50 000) occupées par la Loutre (rond noir) et cartes en cours de colonisation (cercle vide). Données 2007 ?

## Aquitaine

Pascal Fournier (pfournier@wanadoo.fr)

A ce jour, aucune réelle structuration d'un réseau n'a émergé. De bonnes volontés existent, certains naturalistes ou structures assurent un suivi personnel intéressant mais rien n'est centralisé à l'échelle régionale.

L'espèce est en phase de recolonisation assez nette sans que puisse être dite sa véritable distribution, faute d'un suivi coordonné.

Pour les cadavres, la collecte est assurée par le GREGE pour mener des recherches systématiques d'anticoagulants. Le reste des prélèvements est conditionné et stockés pour rester à disposition d'autres études.

***Perspectives à envisager dans le cadre d'un accompagnement de la recolonisation :***

- ***Structurer un réseau d'information***
- ***Réaliser une actualisation de la répartition de l'espèce à l'échelle de la région***
- ***Evaluer les points de collisions routières de manière à cumuler les enjeux de réhabilitation « Vison d'Europe et Loutre ».***

## Midi-Pyrénées

Jérôme Desjouis et Jean-Michel Parde (aremip@wanadoo.fr)

L'AREMIP, association basée dans le Sud de la Haute-Garonne, a développé diverses actions concernant la Loutre, principalement dans le Sud et l'Ouest de la région (Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne)- *voir détail des actions ci-joint*.

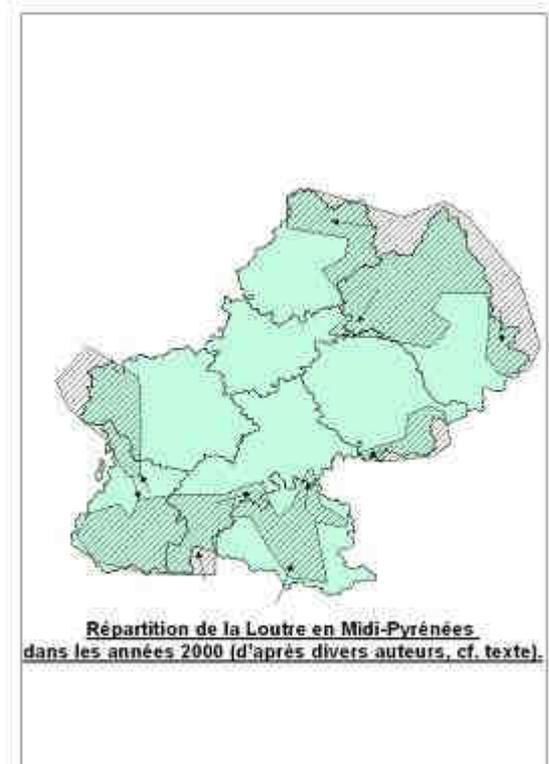
Les populations de Loutre occupent actuellement en Midi-Pyrénées (d'après travaux publiés cités) 3 vastes ensembles dynamiques en relation avec des régions voisines ou avec le territoire espagnol :

- Au nord, une population concernant l'Aveyron, le Lot, le Tarn et plus marginalement le Tarn et Garonne, dont l'origine semble essentiellement située au Nord en Aubrac avec un noyau relictuel au Sud-Est, occupant une partie du bassin de l'Agout (P. Defontaines 1999 et 2003, Néri 1991, Bertrand et al. 1993, Defos du Rau 2006).
- Au Sud, une population pyrénéenne (Htes-Pyrénées, Hte-Garonne, Ariège) essentiellement issue de la recolonisation à partir du versant sud et de 2 noyaux relictuels dont on ignore s'ils ont dépassé la fin des années 90 (Bertrand 1990, Ruiz-Olmo 2001, Parde et al. 2004, Defos du Rau 2006, ANA 2006 et 2007, AREMIP 2007).
- A l'Ouest, une population concernant le Gers et le Nord des Hautes-Pyrénées (Defos du Rau 2006), issue des bas bassins de l'Adour et de la Midouze (Landes et peut être Gers – région de Riscle).

Les distances minimales entre ces noyaux sont de l'ordre de 50 à 100 km entre les populations du Nord, de la Montagne Noire, et des Pyrénées. Celles des Pyrénées et de l'Ouest sont en contact irrégulier (?) sur l'Adour et sur le Gave de Pau, mais éloignées de 40 km entre les zones de présence constante du Bas Adour et le Bassin de la Garonne (Basse Neste).

On sait peu de choses des possibilités d'échanges entre les vallées du versant Nord des Pyrénées, si ce n'est que la Loutre a mis plusieurs années (5 à 6 ans ?) pour atteindre le bassin du Salat en le colonisant à partir de la confluence avec la Garonne, sans franchir de col. Les sous populations de bassins versants distincts, Gave de Pau, Adour, Garonne-Neste-Salat, Ariège, ne sont donc pas forcément en contact.

Il n'existe pas actuellement de coordination du travail sur la Loutre en Midi-Pyrénées. L'éloignement des premières zones occupées, où les acteurs de terrain ont développé une expérience notable, est trop grand pour favoriser des rencontres régulières. Les essais antérieurs d'inventaires régionaux se sont heurtés à ce problème, les études AIRESEP (Bertrand, 1993) et ONCFS (Defos du Rau, 2006) ne parvenant ni à couvrir la Région, ni à couvrir la totalité des secteurs habités par la Loutre.



## **Propositions pour le plan d'accompagnement du retour de la loutre en Midi-Pyrénées:**

### **A – Suivi de l'occupation de l'espace et progressions géographique en Midi-Pyrénées :**

- positionner 3 à 6 mailles échantillons (1 maille = 4 cadrans de carte 25000<sup>ème</sup>) par département en fonction de sa surface et de la situation connue de la loutre (présence continue, zone de balancement, absence),
- effectuer un suivi annuel selon protocole Groupe Loutre UICN simplifié (2 passages en périodes favorables).
- rechercher une cohérence entre les intervenants et les bassins versants.

### **B – Démographie-reproduction :**

Notre perception est que **les populations ne s'étendent qu'à partir des noyaux reproducteurs**. Une population relictuelle qui ne se reproduit pas disparaît à court ou moyen terme (espérance de vie d'une loutre 4 à 5 ans) ou est régulièrement réalimentée par des individus issus de populations plus dynamiques s'il en existe en périphérie.

Il faut identifier les **sites où des reproductions existent sur le territoire** et ont donc une forte contribution à la démographie de l'espèce.

Les moyens en sont, la compilation des données existantes (enquêtes, carnets de terrain, ...) et l'observation de terrain (observations ou traces de femelles suitées) dans le cadre d'un suivi durable des sites dans le cadre d'un protocole défini à l'avance et répété annuellement en fin mai, début juin – méthode d'observation directe J. Ruiz-Olmo 2001.

L'identification de ces zones de reproduction doit s'accompagner d'une **caractérisation rapide de l'habitat** (activités humaines, écologie, ressources piscicoles, ...), de la nature des observations (n de jeunes, date, conditions d'observation), d'une saisie SIG et d'une analyse quant à la **pertinence des dispositifs de protection ou d'alerte** territoriaux (ZNIEFF, RNV, Sites Natura 2000, ....).

### **C- Démographie – facteurs de mortalité et état sanitaire :**

Une compilation des diverses ressources en matière de loutres trouvées mortes (ONCFS, réseau de collecte SFEPM, ...) permet d'identifier les **zones de mortalité** et le cas échéant d'effectuer des visites de sites afin d'en analyser le contexte. Trois facteurs au moins sont à envisager ici (points noirs routiers, hydroélectricité, compétition piscicole), chacun de ces thèmes peut déboucher sur des propositions d'aménagement dans le cadre d'autres programmes (Natura, contrats de rivières, ...).

Valorisation scientifique des cadavres récoltés : la **mobilisation des « échantillons de congélateurs » (SD ONCFS) est indispensable** et concerne la **biométrie** (populations issues des loutres ibériques petites), l'identification des **causes de la mort**, la recherche de **toxiques** (métaux lourds, anticoagulants, autres pesticides - par réseau national).

### **D- Ressources trophiques :**

Favoriser la compilation des données d'inventaires piscicoles et de répartition des Loutres.

Utiliser les zones à enjeux piscicoles des sites Natura 2000 comme sites pilotes de suivi de l'**abondance** et de la **qualité des poissons** - état des métaux lourds et micropolluants présents et facteurs de baisse des capacités reproductrices de leurs prédateurs.

Assurer une base de **connaissance du régime alimentaire annuel** de la Loutre dans chacun des trois contextes régionaux de sa présence.

### **E- Communication :**

Notre localisation nous permet de jouer un rôle **d'échange d'informations** (action menées, données et méthodes) avec les **acteurs espagnols** du versant Sud des Pyrénées.

L'idée d'échanges de visites de terrain avec d'autres régions nous semble également à retenir.

### **Actions menées par l'AREMIP**

L'AREMIP (Action Recherche Environnement Midi-Pyrénées), association basée dans le Sud de la Haute-Garonne, a développé diverses actions concernant la Loutre principalement dans le Sud et l'Ouest de la région (Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne).

La carte Loutre de l'**Atlas des mammifères de France** a donné pour les Pyrénées françaises l'illusion d'une présence concrète de l'espèce. En réalité l'espèce a probablement disparu en tant que population entre la fin des années 70 et le début des années 80 et s'est mieux maintenue dans certaines parties du versant Sud en Aragon et Catalogne (Ruiz-Olmo, 2001).

Des visites de terrain faites notamment avec l'aide de C. Bouchardy en 1985 (Bassins de la Garonne, du Salat et de l'Adour) ne nous ont pas permis de détecter l'espèce. Diverses visites effectuées en Espagne auprès de J. Ruiz-Olmo dans les années 80 et 90, nous ont permis de nous familiariser avec la Loutre.

Deux sites faiblement positifs seulement ont alors été observés lors de la réalisation de l'inventaire des ZNIEFF (1989):

- Sur l'Hers-vif au Nord-Est de l'Ariège près de **Mirepoix** (Noble et Parde, 1988) - une épreinte isolée et vieille.
- Bassin de la Douze, au Nord-Ouest du Gers, **étang du Pouy** à Manciet (Parde, 1988) - quelques traces.

Dans les années 90, les prospections de terrain menées dans le Gers sur la Douze et l'Adour, n'ont rien donné de déterminant, alors que sur la Douze, dans les Landes, à une vingtaine de kilomètres de là, nous observions régulièrement des indices (épreintes, empreintes, notamment de jeunes) sur la commune de St-Justin (40).

Nous trouvons des premières épreintes sur la Garonne à la Frontière du Val d'Aran (**Fos, Saint-Béat, Marignac-31**) en décembre 2001.

A la suite de cela, un premier travail est réalisé en avril 2002 par P. Mathé concernant la répartition de l'espèce sur le **bassin de la Pique (31)**. Elle indique une présence presque continue de la loutre au dessous de 1200 m., avec un total de 105 épreintes observées sur 41 sites et un taux d'itinéraires échantillons positifs de 17 sur 23.

L'étude du bassin Garonne amont (Garonne, Pique, Ourse, Neste, Neste d'Aure, Neste de Louron, Louge) que nous réalisons lors de l'hiver 2002-2003 pour la DIREN de Midi-Pyrénées, met en évidence une fréquentation quasi continue de la Loutre sur 159 km du **bassin amont de la Garonne au-dessus de St-Gaudens**, entre 380 m et 1200 m d'altitude avec 343 épreintes et 10 pistes, réparties sur 94 sites différents.

L'étude identifie également, d'une part des disparités quant à l'abondance des indices observés sur la partie occupée, d'autre part une vaste zone sans indice ou avec indices incertains sur les 70 km de cours de Garonne étudiés en aval de Saint-Gaudens et sur les autres petites rivières de plaines adjacentes (Louge, Noue, Nère).

Un échantillonnage d'observations conforme au protocole de l'UICN indique que **la Loutre habite 38% des 45 sites étudiés sur la Garonne et ses affluents en amont de Muret.**

**Les prairies bocagères et franges arborées proches des berges sont les contextes d'habitats qui fournissent le plus grand nombre d'indices.**

L'hypothèse de travail la plus probable pour expliquer l'apparition de cette « zone de peuplement continu » est la poursuite de la colonisation à partir du versant Sud, mise en évidence sur la Garonne au Val d'Aran, en territoire espagnol, par Ruiz-Olmo en 2000 (2001) constituée. L'expansion d'un noyau relictuel signalé par Bertrand et B. et al. En 1987 et 1988, puis en (1990 et 1993) sur la base de données probablement peu nombreuses, auxquelles nous n'avons pas eu accès, ne semble pas une éventualité très vraisemblable.

Ces travaux ont été publiés en 2004 (colloque NMP de Cahors, nov. 2003).

D'autres observations ont été réalisées sur la *Gave de Pau* (J. Desjouis, déc. 2003) mettant en évidence la *présence continue de la Loutre entre Pierrefitte-Nestalas et l'aval de Lourdes* (33 épreintes observées).

Nous avons ensuite prospecté avec succès :

- en 2005, le cours de l'Adour dans le Gers près de Riscle et de la Riberette (affluent du Midour) dans le cadre du programme coordonné par l'ONC (épreintes, traces).
- En 2006 et 2007, le cours du Bouès (65) sur le rebord Ouest du Lannemezan.

*Ces dernières observations permettent de penser que la population issue de l'Adour et des Landes est en train de rentrer en contact avec celle qui se développe sur le bassin de la Garonne et de la Neste.*

En 2007, l'état des lieux naturaliste du DOCOB du site Garonne-amont a été l'occasion de repasser sur une partie des sites échantillonnés en 2002-2003 sur la Neste, la Pique et la Garonne. Les observations (138 données) traduisent une progression de la Loutre vers l'aval de plus de 40 km.

On observe pourtant entre 2003 et 2007 des tendances contradictoires sur les sites échantillons contrôlés de ce site :

- passage sur le territoire occupé de 60% de présence, à 82.5%;
- nombres moyens d'épreintes observées en baisse sur le cours de la Garonne en amont de Montréjeau et sur la Pique
- nombres moyens d'épreintes observées faible mais en hausse sur le cours de la Neste en amont de Montréjeau.

Des travaux de génie civil ont durablement concerné la Pique et la Garonne au dessus de Montréjeau et 5 loutres mortes (4 collisions routières et une autre cause indéterminée) y ont été trouvées (ONCFS 65, 31., AREMIP, ONF).

**Projets pour 2008-2009** : poursuite des observations sur la zone intermédiaire entre la population landaise et du Bas-Adour et les Pyrénées centrales (réseau hydrographique concernant la Ténarèze – ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Adour et celui de la Garonne : Echez, Adour, Arros, Bouès, Midour, Douze, Gélise.

Meilleure identification des noyaux reproducteurs et de leurs caractéristiques démographiques et écologiques : recherche sur les données de femelles suitées existant et prospection (traces, affûts, ...).

Enfin, des actions d'information des enfants et des instituteurs commencent en 2008 sur la vallée de la Garonne, de la Pique et sur la basse Neste en 2008 (mini conférence, sorties,

autocollant, base documentaire à disposition des écoles) dans le cadre du projet « **Bienvenue à la Loutre** » auquel participent la région Midi-Pyrénées et la DIREN.

Frédéric Néri (frederic.neri@espaces-naturels.fr)

Alain Bertrand (abela11@wanadoo.fr)

Actuellement les populations de loutres du Massif central et des Pyrénées sont complètement séparées et éloignées les unes des autres de plusieurs centaines de kilomètres.

Leurs dynamiques de colonisation et d'expansion laissent supposer un prochain contact entre elles. Vue sa situation géographique et son réseau hydrographique, la région Midi-Pyrénées semble tout à fait désignée pour accueillir cette connexion.

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées se propose de mener une action permettant de suivre et d'analyser ce phénomène.

*Identification des zones potentielles de contact, à partir d'analyses des réseaux hydrographiques, des reliefs, de l'occupation actuelle par la Loutre.*

*Cartographie sous SIG de ces zones.*

*Suivis réguliers de la fréquentation de ces zones par 4 recherches annuelles d'indices de présence.*

*Synthèse, cartographie des résultats et rédaction.*

*Possibilité d'analyses génétiques des indices trouvés afin de déterminer la provenance des individus.*

### **Poitou- Charentes**

Miguel Gailledrat (mgailledrat.vn@wanadoo.fr)

Dans le cadre de la troisième phase du Plan Loire, notre association départementale va lancée en 2008 (et cela sur 6 ans en fonction des financements) un projet sur : **Le suivi de la colonisation de la Loutre (*Lutra lutra*) sur le réseau hydrographique du bassin de la Vienne.**

La Loutre, qui avait presque disparue de notre département (86) depuis les années 1950, est en cours de recolonisation des rivières du département à partir des populations du Massif Central, du Marais Poitevin et des populations ligériennes. Un bilan sur son statut départemental avait été réalisé en 2001. Notre projet a pour objectif de suivre et de favoriser la colonisation et le maintien de cette espèce, non seulement dans les zones déjà fréquentées, mais aussi dans celles qui sont susceptibles de l'abriter à l'avenir. Ce projet pluriannuel prévoit des actions d'inventaire, de formation et de sensibilisation. Les deux premières années (2008-2009) seront consacrées à la réalisation d'action d'inventaire (mise en place d'un protocole), de formation et de sensibilisation.

### **Limousin**

Frédéric Leblanc (diclidurus.albus@wanadoo.fr)

#### **Problématique Loutre - Piscicultures**

Durant la période 1999-2002, le poste de Médiateur Faune sauvage de Limousin Nature Environnement a œuvré auprès des pisciculteurs limousins pour trouver des solutions à la pression de prédation de la Loutre exercée sur leurs exploitations. Ces travaux ont été

possibles en raison du soutien financier sans faille de la DIREN Limousin aux différents stades de l'étude et des travaux.

En effet, entre 2000 et 2001 nous avons enquêté auprès des pisciculteurs et testé les différents procédés efficaces pour protéger les piscicultures.

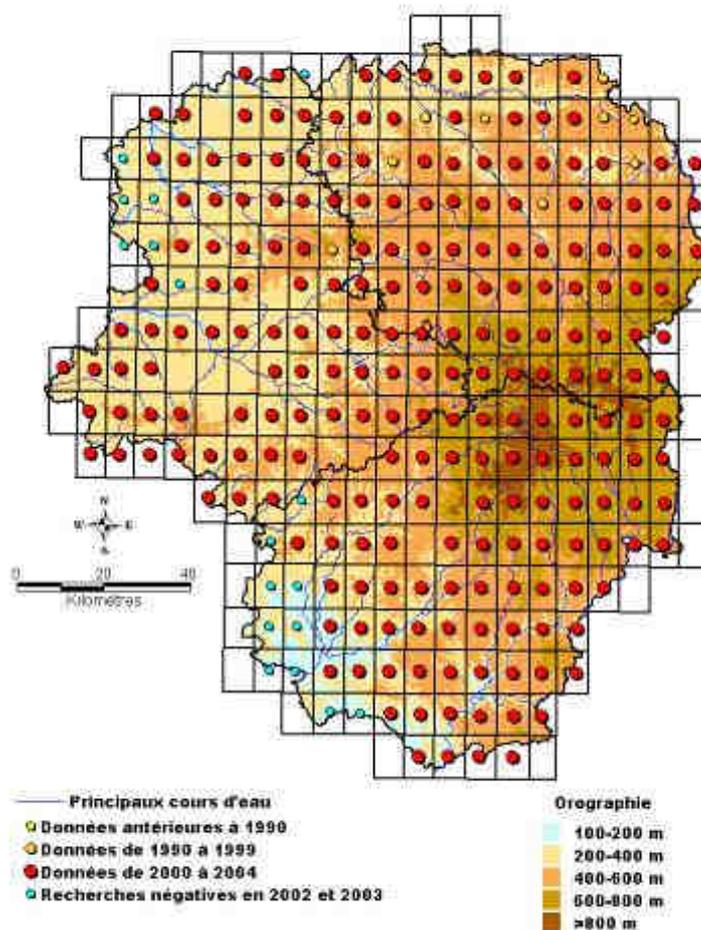
Ce travail a abouti à la mise en place d'une installation expérimentale chez un pisciculteur corrézien qui s'est engagé à faire partager son expérience au reste de la profession aquacole (voir ci-dessous).

Depuis, le PNR Millevaches en Limousin s'est engagé à poursuivre cette aide aux aménagements auprès des pisciculteurs de son territoire sur la base de notre expérience.

### Répartition de la Loutre en Limousin

L'enquête s'est déroulée en 2000 ?/2004 avec le concours financier de la DIREN Limousin, des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne, de la Région Limousin. Cette étude a mobilisé une centaine de naturalistes bénévoles, deux salariés du GMHL, et des échanges de données via des conventions ont eu lieu avec l'ONCFS et l'ONEMA.

95% du territoire limousin a été prospecté en procédant par bassins versants. La Loutre est présente sur 94% d'entre eux. Seul le bassin de l'Issoire en Haute-Vienne, et les petits bassins à l'ouest de Brive-la-Gaillarde et la proche banlieue de Limoges semblent peu ou pas fréquentés par la Loutre.



Les principales progressions enregistrées se sont faites vers la Vienne, la Charente, la Dordogne, le Lot, le Cantal, l'Indre, l'Allier et le Puy de Dôme.

Notre étude a montré le rôle important que jouent les têtes de bassins versants et la présence des étangs pour la recolonisation et nous avons pointé différents facteurs favorables à cette recolonisation : protection légale, ressource piscicole ; *a contrario* différents facteurs limitent encore sa progression : pollution des eaux (assainissement, pesticides agricoles), mortalité routière, destruction illégale.

Valorisation de cette étude :

Un reportage sur TF1, plusieurs passages sur France 3 Limousin, plusieurs reportages radio France Limousin et Creuse.

Une plaquette de vulgarisation sur la Loutre éditée par le GMHL et distribuée gratuitement.

Organisation du XXVII<sup>e</sup> Colloque Francophone de Mammalogie avec la SFEPM en octobre 2004 à Limoges (87), dont le thème était « La Conservation de la Loutre ».

**Projets :**

**- Médiation faune sauvage :**

Actuellement, ce poste créé par Limousin Nature Environnement a été repris par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL). Le GMHL entend reprendre le travail de concertation et d'écoute auprès des pisciculteurs professionnels et des services administratifs (DDAF, DIREN), mais aussi auprès des propriétaires d'étangs et de leur syndicat afin de trouver des solutions adaptées aux problèmes de prédation de la Loutre sur les exploitations piscicoles et les étangs.

Dans le cadre de cette action, un pisciculteur corrèzien (voir ci-dessous) souhaite nous apporter son soutien. Dans le cadre du *Plan d'accompagnement de la recolonisation de la Loutre*, nous attendons donc un soutien à cette action tant du point de vue financier que du point de vue de la diffusion de notre expérience vers les autres régions françaises. Ce problème de prédation demeure et risque de prendre de l'ampleur les prochaines années notamment dans d'autres régions françaises reconquises par la Loutre récemment. En Limousin, la destruction illégale de loutres semble régulièrement pratiquée si l'on en croit les témoignages anonymes.

**- Passages routiers aménagés**

Depuis 10 ans, plus de 30 loutres répertoriées ont péri sur les routes du Limousin. Actuellement, hormis l'A89 qui bénéficie d'aménagements, le reste du réseau routier dont l'ensemble du réseau entretenu par les Conseils Généraux est vide de toute installation.

Les sites Natura 2000 limousins où la Loutre est quasiment toujours présente sont également exempts de tout passage aménagé.

Aussi, le but de ces prochaines années sera de développer ces aménagements via les structures animatrices des sites Natura 2000 mais aussi via le poste de Médiateur faune sauvage du GMHL afin que cette démarche soit intégrée systématiquement par les services ou entreprises chargés des aménagements routiers.

**Notre attente vis à vis de ce nouveau « Plan d'accompagnement à la recolonisation de la Loutre en France » est donc un soutien à la fois technique (conseils, échange d'expériences), administratif (circulaires ministérielles...) et financier (subvention des actions locales).**

## **Message d'un pisciculteur corrézien concerné par la Loutre.**

Stéphane Raimond (stephane.raimond@aliceadsl.fr)

Depuis 2 à 3 ans, les propriétaires d'étangs se rendent compte de la présence de loutres sur leurs plans d'eau, et aujourd'hui un climat de colère s'installe. Le piégeage illégal devient fréquent et le nombre d'étangs est trop important pour qu'ils soient tous surveillés et contrôlés.

Ayant moi-même été confronté à ce problème par le passé et aujourd'hui passionné par les Mustélidés, beaucoup d'informations me sont transmises quant à la présence de loutres sur différents secteurs et à propos du mécontentement de certains.

Le problème devient suffisamment aigu pour que la Loutre risque à nouveau de disparaître très rapidement face aux nombreuses personnes bien décidées à la détruire.

Voici donc les grandes lignes de mon projet dans lequel j'aimerais m'investir par passion et conviction.

Ce projet devrait selon moi être constitué de plusieurs volets :

1- Médiation envers les pisciculteurs et propriétaires d'étangs : leur montrer en premier lieu qu'on est à leur écoute et à la recherche de solutions viables. On peut également démontrer l'intérêt de la Loutre sur un plan d'eau, tel que l'élimination d'espèces indésirables (écrevisse américaine par exemple), l'élimination de poissons affaiblis ou présentant des symptômes de maladies ,etc....

Il faut démontrer que la destruction par pièges (ou autre) d'une ou plusieurs loutres, outre le fait que c'est répréhensible, n'est pas une solution et que les pisciculteurs qui pratiqueront ainsi perdront du poisson à chaque fois qu'une autre loutre reviendra.

Un climat de confiance doit réellement être établi avec les propriétaires d'étangs de manière à ce que les discussions ne soient pas bloquées sur un contexte de conflits mais ouvrent sur une sorte de partenariat.

2- Etude sur la réelle prédation liée à la Loutre sur les étangs (La loutre est parfois accusée d'une prédation pour laquelle elle n'est pas en cause, exemple des étangs à fort taux de carnassiers où des empoisonnements en Salmonidés sont effectués).

Dans ce dessein, des étangs devront être utilisés en test : quand on connaît la quantité de poissons remis par le propriétaire suite à une vidange (prendre un étang sans carnassier de préférence), il est facile lors de vidange suivante de faire le rapport avec le poisson retrouvé en incluant le coefficient de rentabilité d'un étang suivant la région.

Cependant, ces étangs tests devront faire l'objet d'une surveillance quasi quotidienne avec relevés d'empreintes et d'épreintes relatant le taux de fréquentation par les loutres.

Cette étude devrait permettre de démontrer aux propriétaires d'étangs l'intérêt de la mise en place de systèmes de protection, et le gain économique à plus ou moins long terme vis-à-vis de la perte en poissons liée aux loutres.

3- Etude et recherche sur des systèmes de protection adaptables aux étangs et modifiables selon la configuration des sites. Ces systèmes devront être efficaces et d'un coût minimum, car dans le cas contraire, les propriétaires d'étangs ne s'investiront pas dans ce projet.

J'étudie actuellement différents systèmes face aux comportements des loutres, de leur tolérance, et de leur capacité d'adaptation. De nombreux essais ont déjà été effectués lors de l'étude sur mon exploitation piscicole, mais des surfaces plus importantes d'étangs ne permettent pas une installation identique à la mienne pour des questions de coût.

Cependant je pense que l'on peut adapter ce système avec d'autres matériaux. Je suis également à la recherche de systèmes plus esthétiques que des clôtures qui seraient basés sur le principe du dérangement systématique (recherche en cours).

4- Essais des différents systèmes sur les étangs tests et comparaison avec les résultats précédents la mise en place des structures.

Comme le travail sera long, des courriers et réunions informatives devront faire part aux différents syndicats piscicoles de l'avancée des travaux démontrant l'intérêt du MEDAD vis à vis de leur problème.

Selon moi, seul un travail établi dans un contexte de confiance suscitera la tolérance et la patience des propriétaires d'étangs et éleveurs. Le fait de se déplacer sur différents sites devrait créer un tel climat favorable. Cependant il faut rester objectif face à leur problème surtout s'ils font la démarche d'une recherche de solutions !

## Auvergne

Charles Lemarchand (charles.lemarchand@univ-bpclermont.fr)

***Répartition et suivi de la recolonisation*** :Concernant la répartition, l'Auvergne est à présent presque totalement recolonisée, comme les récentes cartes de répartition l'ont mis en évidence. Seule la bordure Est de la région et le bassin de la Loire en Haute-Loire (43) sont un peu moins bien lotis. La recolonisation est bien sûr toujours suivie, par Christian Bouchardy (Catiche Productions), ainsi que par le Groupe Mammalogique d'Auvergne (moi-même) à titre complémentaire. Ce suivi concerne l'Auvergne et les départements limitrophes, notamment la bordure Est de la région Limousin, ainsi que les parties Nord des régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, en partenariat avec les acteurs locaux. Ces secteurs sont très informatifs sur le plan du franchissement des têtes de bassin par l'espèce.

### ***Suivi écotoxicologique de la loutre et de la faune piscivore :***

La première partie de cette étude écotoxicologique a consisté en l'analyse des épreintes et des tissus des loutres collectées ces 3 dernières années en Auvergne et Limousin, et dont les résultats figurent dans ma thèse. Depuis, plusieurs dizaines de loutres (en provenance des Marais de l'Ouest) ont été autopsiées, et les prélèvements effectués seront également analysés, toujours en collaboration avec l'équipe de toxicologie de Philippe Berny à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, ainsi qu'avec René Rosoux (Muséum d'Orléans) et Christian Bouchardy. D'autres analyses sont prévues, portant sur un autre lot des Marais de l'Ouest et du sud du Massif Central. L'échantillon global concerne une centaine de loutres issues du bassin de la Loire, et les analyses seront effectuées en 2008.

En parallèle avec ce suivi purement « lutrin », la même équipe (Catiche Productions, Ecole Vétérinaire de Lyon, Muséum d'Orléans et moi-même) met en place un **programme pluridisciplinaire de collectes et d'études écotoxicologiques** (composés organochlorés, organophosphorés, métaux lourds et anticoagulants) **de l'ensemble de la faune piscivore du bassin de la Loire, des sources à l'estuaire**. Ce programme concernerait des espèces telles que (liste non exhaustive et sujette à modifications) :

-pour les mammifères, la loutre, les deux espèces de visons, et le putois ;

- pour les oiseaux, le héron cendré, le cormoran, le balbuzard pêcheur, qui fait l'objet d'un suivi particulier en région Centre (DIREN et Muséum d'Orléans), et le martin-pêcheur ;
- pour les poissons, le brochet, le sandre et la perche.

Des espèces non piscivores, comme certains mollusques, pourraient être ajoutées. La collecte respecterait bien évidemment les mêmes critères éthiques que jusqu'à présent. L'objectif est de compléter au maximum les connaissances de l'accumulation et de l'impact des xénobiotiques au sein de la faune sauvage piscivore ou filtreuse du bassin de la Loire, pour des groupes taxonomiques distincts. Ce programme d'étude sera très prochainement soumis au comité scientifique intervenant dans le cadre du Plan Loire Nature III.

## **Rhône Alpes**

Jacques Bouché (j.bouche@gea.fr)

Sous l'égide du CORA, un réseau loutre Rhône-Alpes existait au début des années 2000. Il s'est mis en sommeil en 2005 – 2006 faute d'activités de la coordination.

Passionné par la Loutre depuis de nombreuses années, mais pas disponible jusqu'en 2007, j'ai donc initié avec le CORA Faune sauvage la relance de ce réseau en janvier de cette année par la tenue d'une première réunion à Lyon au CORA. 30 personnes sont venues, représentant les 8 départements de la région (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie). Il y avait donc toujours un grand intérêt présent pour cet animal !

### ***Trois décisions furent prises :***

- ***Collecter les données existantes dans les départements récoltées par divers naturalistes ou d'autres personnes ces dernières années. Ce qui nous intéressait évidemment étaient les données depuis 1992, date de la fin de l'étude CORA – CNR coordonnée par Jean-Louis Michelot sur la répartition de la Loutre dans le bassin du Rhône entre 1982 et 1992.***
- ***Continuer les formations sur le terrain à la connaissance de la Loutre et à la reconnaissance de son principal indice de présence : les épreintes (en mars 2005, R. Bendélé avec le CORA avait formé sur le terrain une dizaine de personnes).***
- ***Nommer un coordinateur régional et des coordinateurs départementaux.***

Ces trois décisions ont été réalisées presque complètement.

En mars, deux formations ont eu lieu : dans le PNR des Monts d'Ardèche grâce au concours très actif de Nicolas Dupieux et une autre réalisée par Lionel Jacob. A chaque fois, une dizaine de personnes supplémentaires, souvent naturalistes, savent a priori maintenant à quoi ressemble une épreinte et où chercher en priorité.

J'assure la coordination régionale et presque tous les départements ont leur coordinateur.

Et pour illustrer le bon démarrage de la troisième décision, projection de 2 cartes de répartitions avec quadrillage UTM 10 x 10 km diffusées ultérieurement.

Carte 1 représentant la « Répartition de la Loutre sur le bassin du Rhône 1982-1992 » J-L Michelot.

Carte 2 représentant une répartition 2003-2007 composée des données du réseau R-A et de données d'études DIREN.

On observe un net accroissement des zones de présence en Ardèche, en Ain, et en Haute-Savoie, une petite présence en Loire, des points de présence diffus en Isère et une situation changeante en Drôme. Nicolas Dupieux pour l'Ardèche et Lionel Jacob pour la Drôme ont apporté des précisions.

La carte présentée étant un document de travail intermédiaire, elle n'est pas jointe à ce compte rendu. Dans quelques semaines, cette carte aura été complétée et vérifiée. Elle sera transmise à la SFEPM et pourra être diffusée.

#### **Objectifs 2008 :**

- **Confirmer ces points, confirmer le statut des données « possibles » non présentes sur cette carte, et élaborer une cartographie plus précise figurant les cours d'eau et les linéaires positifs/négatifs et des points précis. Tout ceci avec un protocole découlant de la méthodologie standard préconisée par le Groupe Loutre International de l'UICN . Protocole déjà utilisé dans certains départements et à généraliser dans tous.**
- **Organiser un autre stage de formation sur le terrain.**
- **Rencontrer et mettre en relation les partenaires compétents avec qui il est nécessaire de travailler pour étoffer le réseau (ONF, ONCFS, CSP, pêcheurs, Associations locales, Syndicats de rivière, Indépendants ...).**

#### **Franche-Comté**

Luc Terraz (Luc.Terraz@franche-comte.ecologie.gouv.fr)

Les dernières données de Loutre en Franche-Comté datent de 1994 sur la Basse Vallée du Doubs (dans la Réserve naturelle nationale de l'Île du Girard et dans l'APB plus en aval dans le département du 71). Il y aurait eu également des contacts dans la vallée de la Bienne dans le Haut-Jura en 1994, sur le bassin de la Mance, affluent de la Saône en 1999 et sur le bassin de la Lanterne.

Des recherches précises ont également été effectuées pendant 5 ans sur la RNN de l'Île du Girard (1995-2000), mais vainement.

Enfin, un travail de recherche historique et une étude sur les potentialités du milieu en basse vallée du Doubs pour la loutre ont été réalisés en 2001.

***En Franche-Comté, les attentes par rapport à l'espèce peuvent s'organiser de la sorte :***

- ***s'intégrer dans le cadre national comme "région potentiellement à recoloniser par la Loutre",***
- ***appliquer un protocole national, adapté à nos écosystèmes et en cela l'expérience de la basse vallée de l'Ain semble intéressante pour être reproduite sur la basse vallée du Doubs, notamment,***
- ***intégrer l'espèce et ses besoins dans les documents de planification, en premier lieu les Docob Natura 2000, et anticiper ainsi son retour,***
- ***faire partie des acteurs nationaux, participer et contribuer aux réflexions et aux recherches au niveau national.***

#### **Bourgogne**

Nicolas Varanguin (shna.nicolas@orange.fr)

Fondée en 1886 et reconnue d'utilité publique, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun est une association de loi 1901. Elle réunit plus de 300 membres, une équipe salariée de 7 personnes et deux antennes. Le siège social est à Autun (Saône-et-Loire) grâce au soutien de la Ville et les locaux accueillant les salariés sont à Saint-Brisson (Nièvre) grâce à un fort partenariat avec le Parc Naturel Régional du Morvan.

L'Observatoire de la Faune Patrimoniale de Bourgogne a été créé en 2001 grâce à un partenariat entre la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et le Parc naturel régional du Morvan et au soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ce programme vise à réaliser un état des connaissances sur les espèces patrimoniales en synthétisant les données existantes par une recherche bibliographique, des contacts avec les naturalistes locaux, des enquêtes... Les informations recueillies alimentent la *Bourgogne Base Fauna*, base régionale sur la faune en Bourgogne.

En France, depuis une quinzaine d'année, la Loutre d'Europe a amorcé un retour à partir de plusieurs foyers où elle s'est maintenue. C'est notamment le cas du département de l'Allier, département limitrophe à la Bourgogne, que le Mustélidé a quasiment entièrement recolonisé dans ce laps de temps. Des indices très ponctuels de présence sont désormais notés presque chaque année sur la Loire ou l'Allier en Bourgogne par les naturalistes. Les récentes études sur la Loutre menées sur le bassin Seine-Normandie par Bouchardy & Boulade en 2002 et sur la Bourgogne par la SHN d'Autun en 2000 et 2001 laissent envisager une recolonisation du bassin de la Loire par le sud.

Enfin, les études menées depuis 1999 sur ce mammifère ont permis également d'identifier une population relictuelle sur le Morvan dans le centre Bourgogne, et notamment sur les bassins de l'Yonne, de la Cure et du Cousin. D'autres secteurs où la présence de l'espèce est soupçonnée ont été définis grâce à l'enquête, comme la Puisaye ou le Châtillonnais. Toutefois, les prospections menées sur plus de 1000 points d'échantillonnage dans les secteurs à « haute probabilité de présence » de 1999 à 2005 n'ont pas permis la découverte d'indices de Loutre. Au regard de la couverture de prospection relativement dense, on peut d'emblée affirmer que le comportement de marquage territorial de la Loutre est quasi inexistant en Bourgogne ce qui laisse à penser que les populations sont très clairsemées, et que la méthode d'échantillonnage montre ici ses limites, et semble inadaptée à l'heure actuelle à la détection de populations relictuelles comme celle du Morvan.

Cependant, dans les années futures, on peut espérer une jonction avec la population du Morvan par les rivières l'Aron ou l'Arroux notamment depuis la Loire. Aussi, la cartographie des zones de conflits et des corridors de colonisation réalisée par Reuther & Krekemeyer en 2004 montre que la Bourgogne et le Morvan apparaissent comme des zones à enjeux pour l'extension des populations vers le nord (bassin Seine-Normandie, population de la Forêt d'Orient) et l'est (bassin du Doubs, du Rhône et du Rhin) à partir du Massif Central et pour la sauvegarde de la Loutre dans les années futures.

En ce qui concerne le Morvan, on peut s'interroger sur le devenir d'une population isolée que l'on croyait éteinte il y a une quinzaine d'année. L'espace vital formé par le réseau hydrographique de ce massif n'est pas négligeable puisqu'il offre plus de 1770 km de cours d'eau, dont 710 km pour le réseau principal. Les habitats y sont relativement peu dégradés et les capacités d'accueil a priori suffisantes pour une population viable. La présence de nombreux étangs et la présence de proies de substitution (amphibiens, écrevisses), devraient pouvoir pallier la biomasse piscicole limitée de nombreux secteurs. Cette région plutôt préservée et reculée a sans doute permis le maintien de l'espèce en Bourgogne depuis sa protection légale. Cependant ses effectifs ne se sont pas reconstitués.

Il est clair que le principal enjeu pour les années à venir est de favoriser le retour de l'espèce sur les cours d'eau de Bourgogne, et notamment une éventuelle jonction entre le bassin de la Loire et de la Seine. La destruction et la modification des habitats telles que des coupes de ripisylve, entretiens de rivière non respectueux de l'écosystème, mais aussi les campagnes d'empoisonnement des rongeurs nuisibles, la destruction par collision avec des véhicules, et la détérioration globale de l'habitat (pollutions notamment) peut entraver ce retour.

L'accompagnement de celui-ci sera un objectif prioritaire ces prochaines années, en élaborant des projets en partenariat notamment avec des structures gestionnaires des milieux naturels (Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Associations pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques...)

*A l'heure actuelle, les objectifs consistent à suivre le front de recolonisation, puis à analyser et hiérarchiser les habitats en jonction directe, en effectuant dans un premier temps une nouvelle campagne de prospection par recherche des indices de présence du Mustélidé sur le fleuve Loire, la rivière l'Allier, et la partie aval de leurs affluents directs.*

Ce secteur avait été échantillonné une première fois il y a presque 10 ans (1999 et 2000) sans résultats. Depuis la situation a évolué. Aussi, une modification du protocole est envisagée, afin de l'adapter à la problématique bourguignonne et à la problématique de recherche en milieu fluvial (ponts très distants, peu attractifs pour le marquage, berges distantes l'une de l'autre), tant d'un point de vue répartition des points de contrôle (qui seront visités 2 fois, en fin d'hiver et début d'hiver suivant) que sur la distance à parcourir sur chacun d'eux :

- Seront ainsi choisis les sites de marquage privilégiés par l'animal (ponts, confluences sur les cours d'eau de plus de 1 m de large) sur l'ensemble du linéaire de la Loire et de l'Allier, par une recherche sur 125 m en amont et en aval, rive gauche et droite, soit 500 m de rives,
- Les ponts et digues d'étangs favorables sur les cours d'eau de plus de 1 m de largeur sur les affluents directs de la Loire et de l'Allier (jusqu'à 2 ponts en amont des confluences), recherche sur 125 m en amont et en aval, rive gauche et droite, soit 500 m de rives.
- De plus, des points d'échantillonnage systématique régulier tous les 5 km sur la Loire et l'Allier, recherche sur 500 m de rives, gauche ou droite.

La méthodologie UICN préconise des prospections sur 300 m de part et d'autre des points retenus. Cette valeur serait ici ramenée à 125 m. Etant donné la très faible occurrence d'indices à l'heure actuelle sur les sites de marquage potentiels en Bourgogne et le très faible nombre de données disponibles, aucune zone occupée de manière régulière n'étant identifiée, nous pensons privilégier un nombre important de points de prospection au détriment du linéaire parcouru en leur sein.

## Centre

Cathy Pelsy (cathy.pelsy@9online.fr)

Depuis sa création en 1984, l'association Sologne Nature Environnement se consacre à la protection de la nature et à la défense de l'environnement ([www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)). Ses actions s'étendent sur l'ensemble du territoire de la Sologne, dans les départements du Cher, du Loiret et du Loir-et-Cher.

Jusqu'à la fin des années 90, quelques rares données ponctuelles d'observation de la Loutre d'Europe ou d'indices de sa présence, parviennent à l'association. A cette époque, des prospections de terrain sont également régulièrement organisées par le « groupe mammifères » mené par J-M Serveau. Là encore, les récoltes d'indices sont maigres, mais elles ne sont pas nulles. Ces données sont en tout cas suffisantes pour affirmer que la Loutre n'a pas totalement disparu de Sologne à ce moment là.

Puis, à partir de 1999, ce sont les prospecteurs eux-mêmes qui se raréfient ... et les prospections deviennent beaucoup moins nombreuses entre 1999 et 2005.

Mais, forte d'un nouveau petit groupe de mammalogistes de terrain (toujours entraîné par J-M Serveau), SNE vient de mener en 2006 et 2007, une importante étude bénévole sur l'ensemble

du bassin de la Sauldre (Grande Sauldre, Petite Sauldre, Rère, ainsi que Cher entre Selles-sur-Cher et Vierzon).

Ces récentes prospections ont permis de mettre en évidence d'assez nombreux indices de présence, des empreintes étant beaucoup plus fréquemment observées que des épreintes. Des preuves de reproduction (empreintes de femelles suitées) ont même été relevées sur quelques sites.

La Loutre d'Europe, qui était devenue rare en Sologne, commence donc visiblement à reconquérir progressivement ses anciens territoires sur le bassin de la Sauldre.

***Il semble donc important de suivre ce processus dans les années à venir par la poursuite des études de terrain, mais aussi d'accompagner cette recolonisation par des travaux d'information et de sensibilisation à l'égard de cette espèce.***

Sylvain Richier (sylvain.richier@oncfs.gouv.fr)

Dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2007-2013, la délégation régionale Centre - Ile de France de l'ONCFS assure la coordination du réseau mammifères du Centre de ressources sur le patrimoine naturel et les zones humides du bassin de la Loire. Ce Centre de ressources, mis en œuvre par la fédération des conservatoires d'espaces naturels, a pour principale mission de contribuer à une meilleure connaissance du patrimoine naturel et des zones humides du bassin et de leur évolution. ***Le réseau envisage à ce titre sur la période 2008-2009 d'établir un état des populations de Loutre (et des causes de mortalité) en réalisant une synthèse des données existantes en partenariat avec les acteurs disposant de données sur l'espèce (ONCFS, associations, ONEMA, PNR, etc.).***

Romuald DOHOGNE (romuald.dohogne@indrenature.net)

Le département de l'Indre est situé sur le front de recolonisation de la Loutre à partir du Limousin. C'est pourquoi étudier le retour de la Loutre dans l'Indre a été entrepris depuis 2006.

En effet, des indices récents nous laissent supposer que le retour de la Loutre dans le département de l'Indre s'inscrirait dans une dynamique déjà bien avancée. Etudier la répartition de cette espèce à l'échelle d'un département requiert des efforts et une attention particulière. C'est pourquoi nous avons lancé cette étude sur deux ans (2007/2008).

Les objectifs de l'étude sont :

- établir un état 0 des connaissances sur la présence de l'espèce afin d'évaluer *a posteriori* l'évolution du statut et de la répartition de l'espèce,
- définir la répartition actuelle de la Loutre sur le département de l'Indre,
- situer le contexte local de la présence de la loutre dans un contexte plus global, à l'échelle du bassin de la Loire,
- étudier les modalités de cette répartition départementale,
- discuter de l'évolution du statut passé, actuel et à venir,
- communiquer les résultats de l'enquête de manière large afin de contribuer par le biais de la diffusion des connaissances à la prise en considération de la conservation de la Loutre.

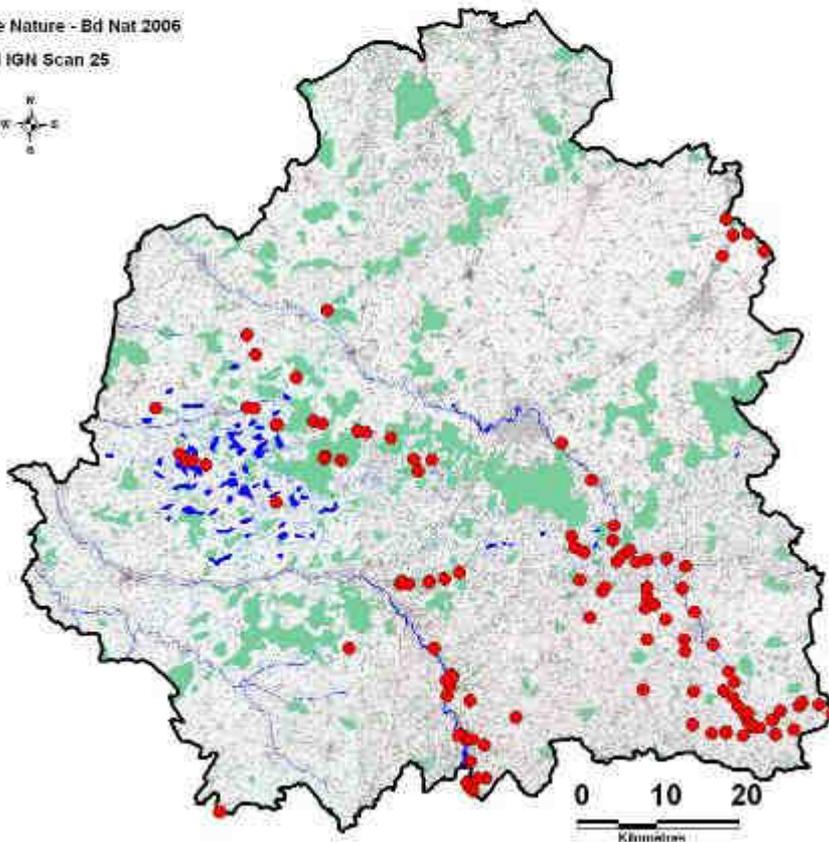


## Présence de la Loutre dans le département de l'indre

### REPARTITION DES OBSERVATIONS

Indre Nature - Bd Nat 2006

Fond IGN Scan 25



### Pays de la Loire

Benoît Marchadour (benoit.marchadour@lpo-anjou.org)

Et MNE (53), Naturalistes Vendéens (85), Mauges Nature (49), CPIE vallées de la Sarthe et du Loir (72), Didier Montfort (44).

En Loire-Atlantique, la répartition de la Loutre est bien connue dans l'Ouest et le Sud du département grâce notamment à la réalisation de plusieurs documents d'objectifs sur des zones humides majeurs telles que la Grande Brière et le marais de Donges, les marais de Guérande et le marais du Mès, les marais de la Vilaine, la vallée de l'Erdre et l'estuaire de la Loire.

En Vendée, l'enquête réalisée entre 2000 et 2005 par les Naturalistes Vendéens montre que la Loutre est présente sur l'ensemble du réseau hydrographique, avec une densité moindre à l'Est même si les prospections ont été moins nombreuses. Une base de donnée a été faite ainsi qu'une carte localisant les collisions routières mortelles.

En Maine-et-Loire, seul le Sud de la Loire a été bien prospecté par les naturalistes de Mauges Nature, notamment en 2005-2006. Si les prospections ont été négatives sur de nombreux

cours d'eau, la Loutre gagne du terrain sur la Moine et la Sanguèze. Elle est présente sur l'ensemble de la Sèvre Nantaise ainsi que sur le Thouet complètement à l'Est.

En Mayenne, la découverte d'épreintes en 2004 a permis le lancement d'une étude sur le bassin versant de la Mayenne (Mayenne Nature Environnement). Celle-ci a mis en évidence la présence d'une population entre Laval et Mayenne sur le cours d'eau du même nom ainsi que sur certains de ses affluents.

Enfin, en Sarthe une épreinte a été découverte (S. Letourneau) au Sud-Ouest du département sur la Vègre. L'origine de l'individu est inconnue.

***Depuis plusieurs années, l'absence supposée de la Loutre d'une bonne partie de la région a laissé de nombreux secteurs sans prospections. Les nouvelles (re)découvertes ainsi que la dynamique de colonisation de la Loutre peut laisser présager des surprises. Un réseau et une dynamique sont à créer au niveau régional afin que les naturalistes soient formés à la prospection et à la reconnaissance d'indices. Un partage des connaissances et des expériences permettraient de mieux connaître sa répartition en Pays de la Loire et d'être, dans l'avenir, plus efficace dans l'accompagnement de sa recolonisation. En Loire-Atlantique et en Vendée, des actions de conservation sont déjà mises en place et doivent se poursuivre. A l'Est de ces départements, l'effort de prospection doit être accentué sur les fronts de colonisation.***

## **Bretagne**

Xavier Gremillet (xavier.gremillet@laposte.net)

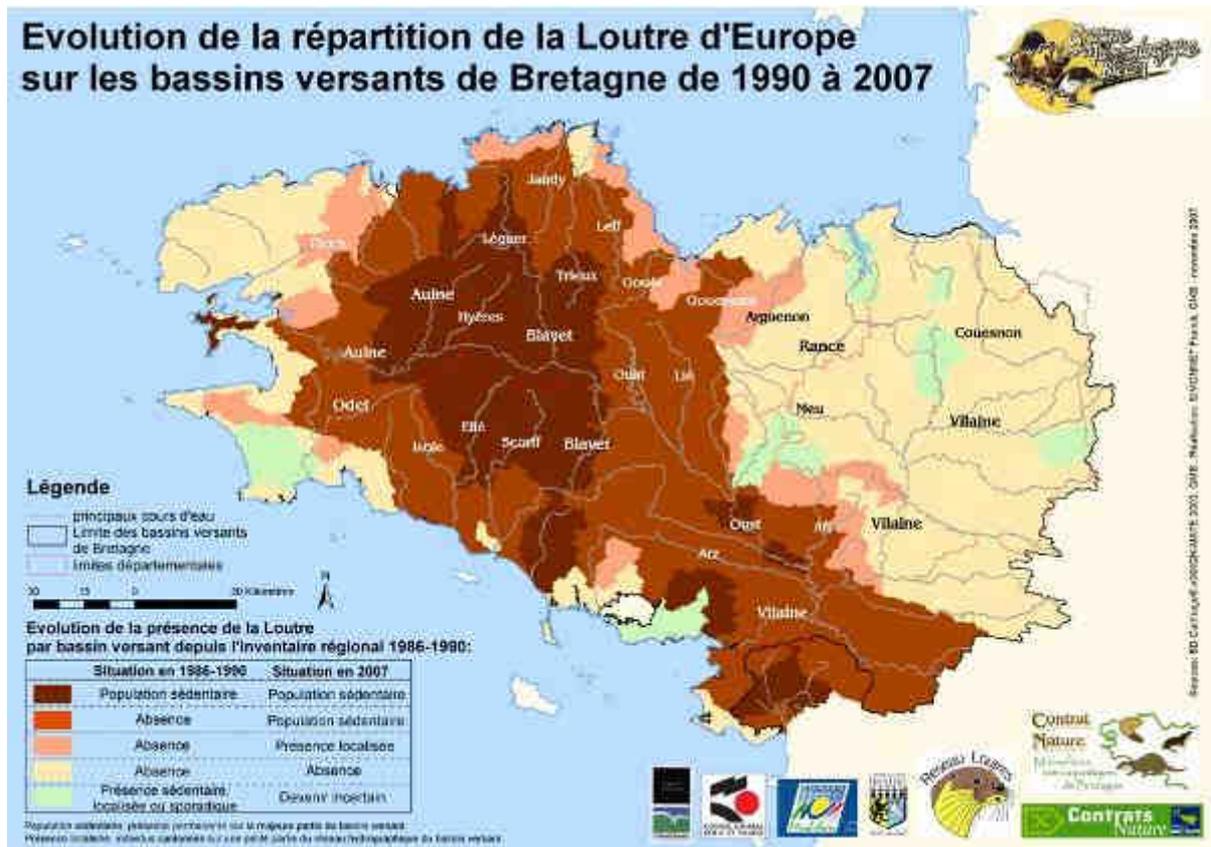
Franck Simonnet (franck.simonnet@gmb.asso.fr)

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB) a débuté le suivi de la répartition de l'espèce en Bretagne à sa création par un premier inventaire 1986-1990. Actuellement, dans le cadre d'un programme financé par le Conseil Régional et les conseils généraux (2005-2008), la répartition est suivie *via* la récolte de deux types de données :

- 1- des données plus ou moins ponctuelles issues d'un réseau d'observateurs, le Réseau Loutre, composé de professionnels (techniciens de rivière, gestionnaires de sites, ONCFS, ONEMA, Fédérations de pêche et de chasse, etc.) ou de bénévoles
- 2- des prospections réalisées par les salariés et bénévoles du GMB principalement sur les fronts de recolonisation selon le protocole UICN densifié (ie davantage de points de prospection)

Suite à la sévère régression du XX<sup>ème</sup> siècle, la Loutre d'Europe ne se maintenait plus, dans les années 1980, que dans deux zones géographiques : le Centre Ouest Bretagne et le Sud-Est de la région. Sur le reste du territoire, à l'exception notable d'un isolat côtier à la pointe du Finistère (Presqu'île de Crozon et Archipel de Molène), l'espèce avait disparu ou subsistait de façon clairsemée (individus erratiques ou petits isolats relictuels).

Le lent mouvement de recolonisation alors entamé a permis depuis la reconnexion des noyaux principaux et l'espèce occupe aujourd'hui la quasi-totalité du Morbihan, une grande partie des Côtes d'Armor, une grande moitié du Finistère et pointe le bout de son museau en Ille-et-Vilaine.



Il semble que l'espèce se soit longtemps maintenue à très basse densité dans le Nord de l'Ille-et-Vilaine (restant difficile à repérer du fait de la cessation du comportement de marquage) d'après quelques témoignages assez fiables. Compte tenu des capacités de déplacement de l'espèce et de la mobilité des individus isolés, il n'est pas exclu que ce maintien se soit effectué en lien avec celui des populations relictuelles en Normandie et en Mayenne.

A l'échelle régionale, la recolonisation s'est jusqu'alors effectuée en grande partie par les têtes de bassins versants et « en tâche d'huile ». Par contre, à l'échelle du front de recolonisation (et à plus court terme), la recolonisation se fait « par bonds », les individus pionniers s'installant prioritairement sur les zones les plus favorables et restant très mobiles.

Enfin, l'espèce s'est installée sur des bassins versants occupés par l'agriculture intensive et où la qualité de l'eau est fortement dégradée et sur des cours d'eau urbains.

**En termes de protection**, le GMB a engagé des actions pour réduire le risque de mortalité routière, favoriser la capacité d'accueil de l'habitat et sensibiliser le grand public, le monde de la pêche et les professionnels de l'aménagement du territoire et de la gestion des milieux naturels :

- 1 - Problématique routière :
  - suivi et bilan de la mortalité routière sur 20 ans (une centaine de cas recensés)
  - sensibilisation, formation, assistance et conseil auprès des services routiers (état, conseils généraux) pour la mise en place de passages à Loutre : **40 passages aménagés.**
- 2 - Gestion des habitats :
  - sensibilisation, assistance, formation auprès des techniciens de rivière, gestionnaires d'espaces naturels, opérateurs Natura 2000
  - réseau de propriétaires de Havre de Paix (privés et publics) : sensibilisation, conseils de gestion, chantiers d'aménagement de catiches artificielles...

*A l'avenir, le GMB souhaite poursuivre ces actions de préservation, notamment sur les zones en cours de recolonisation ou encore inoccupées, accentuer son suivi sur de nouveaux habitats en cours de recolonisation (estuaires et littoral) et travailler sur la problématique des piscicultures. Plusieurs cas récents certains ou suspectés de destruction de l'espèce suggèrent un éventuel début de réactions hostiles.*

### **Basse Normandie**

Olivier Hesnard (o.hesnard@cpie-collinesnormandes.org)

Le fruit des derniers suivis (protocole d'inventaire validé par l'UICN) fait état d'une occupation permanente de la moyenne Vallée de l'Orne (Argentan-61, Thury-Harcourt – 14) et de plusieurs de ses affluents sur plus de 105 km de cours d'eau. Pour rappel, en 2004 le linéaire utilisé, était estimé à 67 km de rivière (X. Brosse) ce qui laisse espérer une dynamique de recolonisation.

#### ***Prévision des recherches***

- Poursuite des suivis sur la Vallée de l'Orne (CPIE collines normandes financement : DIREN, Agence de l'eau)
- Recherches (GMN, CPIE ...) sur divers sites susceptibles d'abriter la Loutre : la Sée (Baie du Mont-St-Michel), la Sélune, le haut Bassin de la Vire, les Marais du Cotentin (financement : DIREN, Agence de l'eau, CG50)...
- Etat des lieux sur l'ensemble du PNR Normandie Maine : complément sur le bassin versant de la Mayenne (en parti étudié par Mayenne Nature environnement) et état zéro sur le bassin de la Sarthe.

#### ***Plan de « restauration »***

- Hiérarchisation des programmes et des actions en fonction de leurs pertinences.
- Coordination des compétences régionales.

#### ***Recherches et inventaires***

- Uniformisation du protocole à l'ensemble des régions et milieux (fleuves, littoral, marais...)
- Suivi des populations existantes et colonisatrices
- Etat des lieux sur les zones non prospectées
- Autopsie des cadavres
- Etudes sur les connexions entre populations ?
- Analyse génétique sur les crottes ou cadavres ?

#### ***Actions de protection et de sensibilisation***

Anticiper ou résoudre les problématiques liées à : la pisciculture et la pêche en général, la chasse, le piégeage et les destructions volontaires, les impacts routiers, le développement des activités de loisirs sur l'eau et les berges, la divagation des chiens.

Mise en place

- « Havre de paix », catiche artificielle ?, programme de sensibilisation du grand public (photographies ?, affût pisciculture de Bugeat ...),

## Champagne Ardennes

Thierry Tournebize (thierry.tournebize@pnrfo.org)

Yohann Brouillard (CPNCA <yb.cpnca@orange.fr)

Alors que la Loutre d'Europe était considérée comme pratiquement éteinte dans le département de l'Aube depuis les années soixante-dix, des indices de présence furent découverts en 1997, sur un site de migration pré-nuptiale des Amphibiens, en bordure du lac d'Orient.

### **I – La Loutre dans le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient**

Depuis 1997, la découverte sporadique d'indices de présence s'est répétée sur le site originel à l'occasion de la migration de printemps des amphibiens, apparemment appréciés par l'espèce, sur une chaîne d'étangs remarquables du Parc (notamment une empreinte dans la neige en mars 2004), en bordure du lac Amance en 2003, en bordure du lac du Temple (réserve naturelle) en 2004 et le long du canal de restitution du lac d'Orient (Rosoux en septembre 2004). L'enquête menée auprès des pêcheurs, piégeurs et naturalistes en 1999 relevait des témoignages fréquents et relativement fiables de l'espèce jusque dans les années 80, dans le Parc voire sur les vallées de la Seine, de l'Aube, de la Vanne.

La situation de l'espèce dans le bassin de la Seine se révèle extrêmement critique. Une étude récente réalisée pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a abouti à la conclusion que l'espèce ne subsisterait plus qu'en Normandie, dans la vallée de l'Orne, et sur certains secteurs du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. En 2005, le Parc missionna deux experts reconnus de l'association Pro-Lutra pour établir un pré-diagnostic sur la présence de l'espèce dans le Parc et préfigurer un véritable programme d'étude du statut et des habitats du Mustélidé, accompagné d'actions de sensibilisation et de valorisation.

Les prospections de terrain conduites du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2005 ont constitué en un contrôle systématique des points de passage supposés entre cours d'eau, étangs et lacs. Des indices de présence (épreintes) furent découverts (ou redécouverts) sur 2 sites d'étangs et en bordure du lac Amance, puis à nouveau en 2006.

Malgré le scepticisme encore affiché par certains, il apparaît que quelques individus erratiques, voire une petite population relictuelle, subsistent dans le territoire du Parc ou en périphérie .

Cette situation atypique d'isolat géographique n'est pas unique dans le quart nord-est de la France puisqu'une autre petite population survit sur la Meuse ardennaise, à la frontière franco-belge.

Cette situation n'en demeure pas moins énigmatique, puisque depuis 10 ans, cette micro-population ne semble se développer (ni disparaître), les indices de présence restant sporadiques, faute probablement de compétition territoriale marquée entre individus.

Seule une prospection approfondie du territoire et de ses marges hydrographiques devrait permettre de clarifier la situation.

Quoiqu'il en soit, considérant la qualité biologique des milieux, leur diversité, la ressource trophique que constitue le peuplement piscicole et batracologique d'une part et, la dynamique de l'espèce en France qui reconquiert progressivement ses anciens territoires, la population de loutre locale devrait pouvoir augmenter tôt ou tard ses effectifs, naturellement et sans intervention humaine de type renforcement de population.

En tout état de cause, aucune action de relâcher d'animaux n'est envisagée dans le PNRFO, en accord avec la charte déontologique du Groupe Loure France.

## **II – Etude du statut et des habitats de la Loure d'Europe dans le Parc et ses marges (2007-2008)**

*Huit actions sont proposées durant le programme d'étude 2007-2008 (cf tableau récapitulatif précisant chaque action et son coût).*

### **Action 1 – Etude bibliographique sur la Loure en Champagne-Ardenne**

Cette recherche bibliographique s'appuiera sur les écrits et publications anciens (mémoires de sociétés de sciences naturelles par exemple) et plus récents, précisera et complétera à l'échelle de la région, le travail déjà réalisé au niveau du bassin Seine-Normandie.

### **Action 2 – Enquête ethnozoologique**

Il s'agit d'élaborer, de diffuser puis d'exploiter une enquête ethnozoologique sur la présence ancienne, récente et actuelle de la Loure d'Europe dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et ses marges.

Cette enquête approfondira celle engagée en 1998 auprès des piégeurs, pêcheurs, chasseurs, naturalistes, fédérations de chasse et de pêche, syndicats de rivières...

Cette enquête permettra une cartographie de la présence (probable) de l'espèce avant et après la mise en eau des lacs-réservoirs. Pour certaines données anciennes fiables, l'enquête permettra également d'orienter les prospections de terrain (cf. ci-dessous).

### **Action 3 – Protocole d'études sur la répartition de l'espèce et de ses habitats**

Il s'agit d'élaborer puis de tester un protocole d'études pluriannuel sur l'évolution de la répartition de la Loure et l'utilisation des habitats naturels par l'espèce.

En l'occurrence, il s'agit de mettre au point une méthode d'échantillonnage standardisée de la présence de l'espèce et de description des habitats et, d'expérimenter cette méthode puis de former un réseau de prospecteurs (cf. action 7).

Le territoire privilégié pour cette étude est celui du Parc et de ses marges ; certains sites régionaux, potentiellement attractifs pour l'espèce, feront l'objet de prospections tels le lac du Der et ses étangs latéraux (réserve nationale de chasse et de faune sauvage), l'étang de la Horre (réserve naturelle nationale) voire la vallée de la Meuse, en lien avec nos partenaires belges et ardennais.

### **Action 4 – Approche génétique**

Les progrès des analyses génétiques réalisées sur les fécès de carnivores permettent aujourd'hui, à partir des microsatellites nucléaires, d'identifier l'empreinte génétique de l'individu et son origine, et de comparer différents individus entre eux (liens familiaux éventuels, même sous-population...).

Les analyses sont effectuées en laboratoire à partir d'un échantillon d'une dizaine d'épreintes (fécès de loutres) fraîches.

### **Action 5 – Rapport de synthèse**

Il s'agit de réaliser une synthèse sur le statut et l'évolution de la répartition de l'espèce dans le département voire la région, entre les années cinquante et aujourd'hui, sur les perspectives d'avenir pour la Loure, et d'élaborer un programme d'accompagnement à son retour

spontané ou à son expansion naturelle (guide de gestion des habitats et des ressources pour la Loutre d'Europe en Champagne-Ardenne).

### **Action 6 – Frais de mission et communication**

### **Action 7 – Sensibilisation, initiation et formation**

- Sensibilisation et initiation à la découverte de l'espèce

Il s'agit de sensibiliser les acteurs locaux, le grand public et les scolaires à la conservation de l'espèce et d'initier ou plutôt inciter le plus grand nombre à la découverte de l'espèce, par voie de presse et animation de terrain.

- Formation d'un réseau d'observateurs régionaux

L'objectif est de constituer, à l'échelle de la région Champagne-Ardenne, un réseau d'observateurs formés à l'identification des indices de présence de l'espèce, dans les zones où est (ou sera) la Loutre d'Europe. Ces formations allient travail en salle (projections, moulages, ostéologie...) et sur le terrain.

Elles sont destinées aux agents techniques (ONF, ONCFS, ONEMA, Fédération de chasse et de pêche, DDEA, gardes-rivières, Parcs naturels régionaux, réserves naturelles) et aux naturalistes régionaux.

### **Action 8 – Conférences**

5 conférences grand public seront proposées durant la durée du programme et réparties sur la région. A titre d'exemple, une conférence au Musée d'Histoire Naturelle de Troyes a déjà eu lieu en septembre 2007.

## **III – Réalisations – Coût et plan de financement**

L'étude serait réalisée et coordonnée par Christian Bouchardy et Yves Boulade (Catiche Productions), prestataires pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de l'étude réalisée sur le bassin en 2002.

Les actions (7) relatives à la sensibilisation et à la formation seraient conduites avec la collaboration de René et Marie des Neiges Rosoux (Association Pro Lutra), ayant conduit en 2005 l'expertise sur le PNR de la Forêt d'Orient.

Les analyses génétiques seraient confiées à un laboratoire habilité.

Enfin, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (T. Tournebize) apportera un appui technique et logistique au programme, en s'appuyant également sur son réseau de partenaires régionaux.

Le coût global de l'étude s'élève à 41 000 € TTC (sur deux ans).

Le plan de financement proposé est le suivant :

Coût total	Union européenne (20 %)	MEDD (20 %)	AESN (20 %)	RCA (20 %)	SM (20 %)
41 000 €	8 200 €	8 200 €	8 200 €	8 200 €	8 200 €

## **Colloque loutre UICN**

Hélène Jacques (h.jacques.otter@wanadoo.fr)

Du 8 au 17 octobre 2007 s'est tenu en Corée du Sud, le X<sup>ème</sup> colloque international du Groupe Loutre de l'UICN. Ce colloque qui a lieu tous les 3 ans et dont la dernière édition en 2004 se déroulait aux USA, rassemble les personnes qui travaillent sur les 13 espèces de loutres réparties dans le monde.

La manifestation avait lieu plus précisément à Hwacheon, ville située au bord de la bande démilitarisée entre les deux Corées, à 190 km de Séoul, la capitale.

La Loutre a été prise comme symbole de paix entre les deux Corées, à travers plusieurs manifestations. Le seul centre coréen de sauvegarde des loutres trouvées orphelines ou blessées est ouvert au public à Hwacheon depuis le 14.10.2006, et le jour de l'inauguration une loutre réhabilitée a été relâchée à l'intérieur de la bande démilitarisée dans la rivière Han qui traverse les deux Corées.

Le comité d'organisation du colloque a déclaré les loutres ambassadeurs de paix. Cette loutre équipée d'un radio émetteur est considérée comme un symbole de paix, son suivi nécessitant la coopération de la Corée du Nord.

70 communications ainsi que 23 posters furent présentés sur 4 jours (combien de présents français et de communications françaises ??).

## **Discussion**

La matière apportée par ces diverses contributions illustre le potentiel que représente la Loutre comme modèle naturel de suivi d'une évolution spatiale tout à fait étonnante, qui combine sans doute meilleurs outils, meilleure prospection et dynamique spécifique.

C'est donc sur ces données que le projet de plan d'accompagnement du retour de l'espèce est articulé (voir la note ci-dessous). Les références bibliographiques, non jointes, existent et peuvent être fournies à la demande. Il est clair également que les aménagements régionaux des méthodes standard (UICN) de prospection méritent un minimum de réflexion et de concertation pour éviter des dérives éventuelles de nature à rendre les résultats difficilement comparables.

Cette journée illustre bien les enjeux autour desquels le MEDAD (DNP), les DIREN et plusieurs associations régionales et nationales peuvent se retrouver au profit d'une espèce et surtout de ses milieux.

La SFEPM accepte de porter ce projet pour les loutres et tous ses partenaires.

La réunion est levée à 17 h et les participants remerciés.

## **FAISABILITE D'UN PROJET D'ANIMATION ET DE COORDINATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU RETOUR DE LA LOUTRE EN FRANCE**

La Loutre d'Europe *Lutra lutra* est une espèce emblématique et symbolique des milieux aquatiques préservés. Sa position en sommet de réseaux trophiques, ses mœurs discrètes et son capital sympathie en font un moteur non négligeable de la conservation d'écosystèmes menacés parmi les plus fragiles. Elle engendre un réel engouement à la fois chez les naturalistes de terrain, mais aussi auprès des scientifiques, et bien au-delà encore lorsqu'elle permet de sensibiliser également le grand public.

Parallèlement, elle affiche depuis plusieurs années un réel processus de recolonisation naturelle d'une partie du territoire. De nouvelles prospections, mieux organisées, ont permis de mettre en évidence de petites populations dans des régions où l'espèce était considérée éteinte. Inversement, son statut reste précaire dans d'autres régions.

En raison de cette dynamique et dans le contexte de la politique actuelle du MEDAD, la Loutre ne semble pas pouvoir faire l'objet d'un réel Plan de Restauration. Néanmoins, cet document existe, rédigé en 2002 par René Rosoux et le Collectif loutre pour la SFPEM et remis à la DNP, mais il n'a jamais été mis en œuvre malgré tout l'intérêt qu'il pouvait représenter.

Suite aux diverses réunions organisées par le Groupe Loutre de la SFPEM depuis et au Colloque de Limoges (2004), des démarches intéressantes et constructives se sont mises en place au niveau régional afin d'accompagner et de favoriser le retour de l'espèce. L'absence d'application du Plan de Restauration n'a pas stoppé les initiatives locales telles que la réduction de l'impact de la Loutre sur les piscicultures en Limousin, ou l'aménagement du réseau routier en Bretagne et en Loire-Atlantique pour limiter la mortalité routière.

Néanmoins, les correspondants régionaux du groupe loutre réunis à Paris le 8 décembre 2007, ont constaté que l'état des actions et des connaissances demeure très disparate entre entités géographiques, en particulier en raison d'une hétérogénéité dans la coordination ou l'organisation des réseaux régionaux. L'intérêt, d'un bon échange d'informations entre régions et groupes régionaux d'une part, et de disposer d'un certain encadrement méthodologique d'autre part, est mis en avant. La présentation de l'état actuel des connaissances et des études sur l'espèce dans chaque région représentée est une illustration de la richesse et du potentiel existants et de l'intérêt qu'une animation nationale sur l'espèce pourrait représenter. C'est aussi l'occasion de mettre en avant les problématiques rencontrées. En raison de son statut d'espèce protégée, la Loutre nécessite un suivi technique, scientifique et spécifique de ses populations. Au-delà, le retour naturel de cette espèce représente un modèle naturel qu'il semble judicieux d'étudier notamment dans le cadre de l'utilisation de corridors biologiques. Ce suivi national devrait permettre aux divers réseaux naturalistes régionaux d'échanger leurs expériences, positives et négatives, et d'améliorer la transmission de données uniformisées afin d'élaborer des cartes interprétables et comparables sur le long terme.

De fait, la SFPEM souhaiterait demander à la DNP la création d'un poste de coordinateur et d'animateur du Réseau Loutre dont l'objectif principal à terme serait de permettre d'identifier les paramètres à l'origine de la reconquête des territoires par la Loutre par endroit, mais aussi de sa fragilisation voire de son recul dans d'autres. Pour cela des objectifs à court terme privilégient la communication afin de favoriser les échanges, d'harmoniser les données, de les mettre en commun et de les gérer au bénéfice de la Loutre. Les destinataires et les bénéficiaires seraient tout autant les services de l'administration, centrale et régionale, les gestionnaires d'espaces protégés, les divers services et entreprises, privées et publiques,

responsables de l'aménagement du territoire, les agences de bassin, le monde agricole, les structures cynégétiques et piscicoles, et le monde associatif.

### **1. Répartition 2002**

Partir de la Carte du Plan de restauration. Il est d'ailleurs possible et judicieux de reprendre quelques recommandations issues de ce document.

### **2. Répartitions régionales**

Lister les protocoles régionaux d'après le compte-rendu de réunion du 8 décembre 2007 et de compléments d'information. Mettre en avant les zones apparemment en recolonisation, mais également les zones apparemment en régression.

### **3. Problématiques actuelles**

En fonction des attentes régionales (voir le compte-rendu de la réunion) :

- impact dans les piscicultures (les cas concrets, les réponses possibles, les limites),
- mortalité routière (points noirs bien connus, urgences par endroits, passages à loutre),
- conservation des habitats (en urgence et de manière très générale),
- utilisation des corridors biologiques
- effets des pollutions (chimiques, organiques ...)
- collecte des cadavres (conservation, autorisations, protocole d'autopsie validé, circuit des prélèvements identifiés à l'avance)
- études scientifiques (les questions, les programmes, les autorisations, les équipes..),
- homogénéisation des protocoles terrain (voir référence UICN),
- communication intra et extra réseau,
- centralisation des informations (échanges dans les deux sens, publications...)
- 

### **4. Poste d'animateur-coordonateur**

L'échéancier peut être décrit comme suit.

1 - Dans un premier temps, il faut finaliser un premier document qui représente une étude de faisabilité. Janvier 2008 ?

2 - Quand le texte sera accepté et validé par le Groupe Loutre, il faudra le soumettre à la DNP. Si cette nouvelle étape est franchie positivement, le point suivant sera le recrutement d'une personne pour écrire le plan d'action. Budget DNP. Début 2008 ?

3 - Un projet de plan d'action sera rédigé comme une mise à jour et une adaptation du plan de restauration de 2002 au contexte de 2008. La durée prévue pour sa rédaction peut-être raisonnablement estimée à 6 mois. Courant 2008 ?

4 - Le projet de plan d'action devra ensuite être validé par les groupes régionaux, par le Groupe Loutre et par la DNP (MEDAD et peut-être aussi par d'autres ministères et d'autres acteurs). Fin 2008 ?

5 - Le tout devrait déboucher sur la mise en œuvre du plan d'action et donc l'embauche d'un animateur sur du plus long terme. Début 2009 ?

Objectifs : voir en partie les problématiques actuelles

Budget 1 : salarié rédacteur 6 mois. Il faut prévoir salaire et frais de fonctionnement (des déplacements dans certaines régions semblent indispensables)

Budget 2 : salarié animateur 3 ans (plein temps ou mi-temps ?)